

SOMMAIRE

A. TRAVAUX DU GOUVERNEMENT	2
A.1. Agendas ministériels	4
A.2. Conseil des ministres	4
A.3. Travaux ministériels	4
B. AGENDA PARLEMENTAIRE	5
B.1. Agenda de l'Assemblée nationale	5
B.2. Agenda du Sénat	7
C. TRAVAUX PARLEMENTAIRES	10
C.1. Travaux de l'Assemblée nationale	10
C.2. Travaux du Sénat	10



L'ESSENTIEL

Travaux du Gouvernement

Agendas ministériels

Jean-Marc Ayrault

- **Lundi 26 Novembre**

Ouverture des assises nationales de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Travaux ministériels

Jean-Marc Ayrault

- **Lundi 19 Novembre**

Entretien avec Jean-François Roubault, président de la CGPME, en présence de Pierre Moscovici, Michel Sapin et Arnaud Montebourg

Entretien avec Laurence Parisot, présidente du MEDEF, présence de Pierre Moscovici, Michel Sapin et Arnaud Montebourg

Agendas parlementaires

Agenda de l'Assemblée nationale

- **Lundi 26 Novembre**

Discussion en séance du projet de loi de financement de la sécurité sociale (nouvelle lecture)

- **Lundi 3- Mercredi 5 décembre**

Discussion en séance du projet de loi de finances rectificative

- **Jeudi 13 décembre**

Audition, ouverte à la presse, de l'Association française des entreprises privées (AFEP) par la Mission d'information sur les coûts de production en France

- **Jeudi 20 décembre**

Audition, ouverte à la presse, de M. Jean-François Roubaud, président de la CGPME par la Mission d'information sur les coûts de production en France

Agenda du Sénat

- **Lundi 26 Novembre - Samedi 1^{er} décembre**

Discussion du Projet de loi de finances pour 2013 (1^{ère} partie) en séance

- **Jeudi 29 Novembre**

Conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2013



- **Samedi 8- Mardi 11 Décembre**

Discussion du Projet de loi de finances pour 2013 (2^{ème} partie) -

Travaux parlementaires

Travaux de l'Assemblée nationale

Plusieurs questions au Gouvernement (p.10 et suivantes) sur la suppression de la taxe professionnelle et sur la fiscalité locale ; questions écrites (p.12 et suivantes) sur les mesures fiscales prises en faveur de la compétitivité des entreprises, suite au rapport Gallois.

Travaux du Sénat

- **Jeudi 22 – Vendredi 23 Novembre**

Discussion du projet de loi de finances pour 2013, adopté par l'Assemblée nationale



A. TRAVAUX DU GOUVERNEMENT

A.1. Agendas ministériels

Jean-Marc Ayrault

- Lundi 26 Novembre : Ouverture des assises nationales de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Arnaud Montebourg

- Mardi 27 Novembre : Rencontre avec l'Association Française des Entreprises Privées, à l'invitation de M. Pierre PRINGUET, Président de l'AFEP

A.2. Conseil des ministres

Rien vous concernant

(Compte-rendu)

A.3. Travaux ministériels

Jean-Marc Ayrault

- Lundi 19 Novembre

Entretien avec Jean-François Roubault, président de la CGPME, en présence de Pierre Moscovici, Michel Sapin et Arnaud Montebourg

Entretien avec Laurence Parisot, présidente du MEDEF, présence de Pierre Moscovici, Michel Sapin et Arnaud Montebourg

Fleur Pellerin

- Mardi 20 Novembre

Entretien avec Nicolas Dufourcq, directeur général de la Banque Publique d'Investissement



B. AGENDA PARLEMENTAIRE

B.1. Agenda de l'Assemblée nationale



Texte	Séance ou Commission	Date d'examen
Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2013 (amendements, art. 88).	Commission des affaires sociales	Lundi 26 Novembre
Projet de loi de financement de la sécurité sociale (nouvelle lecture)	Séance	Lundi 26 Novembre
Questions orales sans débat	Séance	Mardi 27 Novembre
Projet de loi de finances rectificative pour 2012 (<i>Rapport</i>)	Commission des Finances	Mercredi 28 Novembre
Projet de loi relatif à la création de la banque publique d'investissement (<i>Amendements art. 88</i>)	Commission des Finances	Mercredi 28 Novembre
Questions au Gouvernement	Séance	Mercredi 28 Novembre
Projet de loi relatif à la création de la banque publique d'investissement	Séance	Mercredi 28 Novembre
Projet de loi de finances rectificative pour 2012 (<i>Amendements art.88</i>)	Commission des Finances	Lundi 3 Décembre
Projet de loi de finances rectificative pour 2012	Séance	Lundi 3- Mercredi 5 Décembre
Communications, ouvertes à la presse sur le pacte de croissance ;	Commission des Affaires européennes	Mardi 4 Décembre
Questions au Gouvernement	Séance	Mardi 4-Mercredi 5 Décembre
Auditions, ouvertes à la presse, sur " les arrêts de travail " : M. Benoît Parlos, délégué national à la lutte contre la fraude au ministère de l'économie et des finances (sous réserve) - M. Michel Brault, directeur général de la Caisse centrale de la	Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale	Jeudi 6 Décembre



Texte	Séance ou Commission	Date d'examen
Mutualité sociale agricole, et M. Frédéric Van Rookeghem, directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés		
Audition, ouverte à la presse, de MM. Michel Sapin, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, et Thierry Repentin, ministre délégué à la formation professionnelle et à l'apprentissage sur le projet de loi relatif au contrat de génération (sous réserve de son dépôt).	Commission des affaires sociales	Mercredi 12 Décembre
Audition, ouverte à la presse, de l'Association française des entreprises privées (AFEP)	Mission d'information sur les coûts de production en France	Jeudi 13 décembre
Projet de loi de finances pour 2013 (CMP ou nouvelle lecture)	Séance	Jeudi 13 décembre
Audition, ouverte à la presse, de M. Jean-François Roubaud, président de la CGPME	Mission d'information sur les coûts de production en France	Jeudi 20 décembre



B.2. Agenda du Sénat



Texte	Séance ou Commission	Date d'examen
Projet de loi de finances pour 2013: Discussion générale + discussion des articles de la 1 ^{ère} partie	Séance	Lundi 26 Mardi 27 Novembre
PLFSS pour 2013 - Examen du rapport sur le PLFSS pour 2013, en nouvelle lecture, sous réserve de son adoption et de sa transmission par l'AN : M. Yves Daudigny	Commission des affaires sociales	Mardi 27 Novembre
Audition de Geneviève Fioraso, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	Commission de la culture, de l'éducation et de la communication	Mardi 27 Novembre
Audition, ouverte au public et à la presse, de M. Jean-Pierre Jouyet, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations et de M. Alain Rousset, président de l'Association des régions de France (ARF), sur le projet de loi relatif à la création de la banque publique d'investissement	Commission des affaires économiques Commission du développement durable	Mercredi 28 Novembre
Projet de loi de finances pour 2013 - Examen des rapports pour avis sur la mission "Recherche et enseignement supérieur".	Commission de la culture et de l'éducation	Mercredi 28 Novembre
Projet de loi de finances pour 2013 : - Suite et fin de l'examen des articles de la première partie - Explications de vote sur l'ensemble de la première partie	Séance	Mercredi 28 Novembre



- - Scrutin public ordinaire de droit		
Projet de loi de finances pour 2013 : - Discussion des missions et des articles rattachés reportés	Séance	<i>Éventuellement</i> , Samedi 1 ^{er} Décembre
Projet de loi de finances pour 2013 (deuxième partie) - Examen des articles non rattachés aux crédits des missions (M. François Marc, rapporteur général)	Commission des Finances	Mardi 4 Décembre
Projet de loi de finances pour 2013 (deuxième partie) - Examen des amendements aux articles non rattachés aux crédits des missions (M. François Marc, rapporteur général)	Commission des Finances	Samedi 8 Décembre
Projet de loi de finances pour 2013 (deuxième partie) - <i>Éventuellement</i> , discussion des missions et des articles rattachés reportés - Discussion des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits et article 66	Séance	Samedi 8- Lundi 10 Décembre
Projet de loi de finances pour 2013 (deuxième partie) - <i>Éventuellement</i> , suite et fin de la discussion des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits et article 66 - Explications de vote sur l'ensemble du projet de loi de finances	Séance	Mardi 11 Décembre
Questions orales	Séance	Mardi 20 Novembre
Audition de MM. Henri EMMANUELLI, président de la commission de surveillance, et Jean-Pierre JOUYET, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, sur les résultats de 2011	Commission des Finances	Mercredi 21 Novembre
Audition de M. Michel Sapin, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, sur le PLF pour 2013.	Commission des affaires sociales	Mercredi 21 Novembre
Questions au Gouvernement	Séance	Jeudi 22 Novembre, Jeudi 6



		Décembre
Conclusions de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2013	Séance	Jeudi 29 Novembre
Questions cribles thématiques sur l'hébergement d'urgence	Séance	Jeudi 13 Décembre



C. TRAVAUX PARLEMENTAIRES

C.1. Travaux de l'Assemblée nationale



C.1.1. Travaux en Séance publique

- Mardi 20 Novembre
 - Questions au Gouvernement

CONSEQUENCES DE LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

M. Christian Eckert. Monsieur le ministre du budget, le 5 février 2009, le président Sarkozy annonçait au cours d'une émission de télévision la **suppression de la taxe professionnelle**. À la fin de la même année, un amendement de cent pages, rédigé par celui qui m'a précédé dans la fonction de rapporteur général de la commission des finances, était adopté aveuglément par cette commission, sans simulation ni étude d'impact.

Mais, en fait, les 30 milliards d'euros que rapportait la taxe professionnelle n'ont pas été supprimés.

Ils ont été remplacés par une kyrielle de taxes, la CFE, la CVAE, les IFRER, la TASCOS, si bien qu'aujourd'hui on ne sait plus très bien qui paie quoi et combien, ni qui reçoit quoi et combien.

La seule vérité sûre, c'est que le coût de cette réforme pour l'État a été de 5 milliards d'euros par an, uniquement financés par la dette.

Une correction apportée à la loi de finances initiale pour 2011 a permis de fixer une cotisation minimale acquittée par les entreprises. Aujourd'hui, il advient ce que nous avons dénoncé à l'époque : cette mesure, adoptée elle aussi sans simulation ni étude d'impact, provoque des inégalités et les accroît. Elle met en péril la situation financière de certaines entreprises qui avaient cru échapper à la taxe professionnelle, mais qui, en fait, contribuent aujourd'hui plus qu'auparavant, même si le nom de la taxe a changé.

Monsieur le ministre, que compte faire le Gouvernement pour aider les entreprises et les collectivités à passer le cap de cette année difficile. **Le Gouvernement entend-il profiter de l'acte III de la décentralisation pour remettre à plat la fiscalité locale, domaine dans lequel nous ont été laissées quelques bombes à retardement ?**

M. Jérôme Cahuzac, ministre délégué chargé du budget. Monsieur le député, vous soulignez à juste titre que la situation que connaissent aujourd'hui un certain nombre d'entreprises, notamment commerciales, est la conséquence directe de la réforme de la taxe professionnelle, dont la majorité sortante semble tirer fierté chaque fois qu'elle l'évoque.

Il est vrai que, depuis le vote largement improvisé d'une réforme bien mal préparée, nous constatons chaque année des conséquences et des effets que nous nous devons de corriger progressivement. La situation que vous décrivez en fait partie puisque, au nom du principe de libre administration communale, la majorité précédente a instauré cette cotisation minimale pour les entreprises commerciales, en confiant à chaque collectivité le soin d'en fixer le niveau sans mesurer à quel point ces entreprises se trouveraient en difficulté.

En fin de compte, cette fiscalité locale sert de succédané à la taxe professionnelle.



La majorité actuelle se doit de corriger cette situation, tant certaines entreprises se trouvent aujourd'hui en difficulté.

Monsieur le rapporteur général, si vous en êtes d'accord, nous pourrions envisager ensemble, dans le cadre de la loi de finances rectificative un dispositif qui devra respecter plusieurs impératifs.

Tout d'abord, il devra ne pas aggraver encore la situation des finances de l'État. Vous l'avez rappelé : pour les deux premières années de son application, la réforme de la taxe professionnelle a coûté 7 à 8 milliards d'euros, intégralement financés par l'emprunt. Depuis, en vitesse de croisière, elle coûte 5 milliards d'euros par an, également financés par l'emprunt. Aujourd'hui, il est inimaginable de charger davantage la barque.

Il faudra aussi respecter le principe de libre administration communale.

Je vous propose en conséquence que les collectivités locales décident selon quelles modalités la cotisation minimale pourra être soit réduite soit annulée.

CONSEQUENCES DE LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

M. Gaby Charroux. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre, dont je souhaite appeler l'attention sur la situation pénalisante, évoquée il y a un instant, dans laquelle la contribution foncière des entreprises plonge de nombreux EPCI.

En effet, en 2009, sans concertation aucune, Nicolas Sarkozy supprimait la taxe professionnelle. Les députés de l'opposition d'alors ont combattu cette décision qui entraînait une dépendance forte des collectivités par rapport à l'État en leur supprimant un levier fiscal essentiel.

À l'automne 2011, de nombreux EPCI ont fixé, dans le cadre de textes restrictifs, leurs taux de contribution foncière des entreprises, qui représente, avec la CVAE, une part de la contribution économique territoriale.

Petits entrepreneurs, artisans et commerçants, qui vivent parfois des situations difficiles, ressentent aujourd'hui comme une injustice d'être imposés en fonction d'un critère, le chiffre d'affaires, qui n'a pas du tout la même valeur suivant les activités. Voilà le résultat de la suppression de la taxe professionnelle !

J'ai entendu, il y a un instant, la réponse du ministre, mais je pense qu'il faut peut-être aller plus loin. Dans un souci de justice, qui doit être au cœur des politiques que vous défendez, c'est d'une réforme globale de la fiscalité sur les entreprises et de la fiscalité locale dont nos territoires et les citoyens ont besoin.

Dans l'attente de cette grande réforme – et j'ai apprécié à cet égard l'intervention tout à l'heure de notre collègue M. Eckert –, je vous demande, monsieur le Premier ministre, de décider l'annulation des rôles émis pour 2012 en fixant, dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2012, de nouvelles règles plus équitables relatives au nombre de seuils, différenciant les activités et dépassant le critère du chiffre d'affaires, afin que les EPCI puissent procéder à une nouvelle délibération avant le 31 décembre 2012

M. Jérôme Cahuzac, ministre délégué chargé du budget. Monsieur le député, vous avez raison d'indiquer que la situation que connaissent bon nombre de chefs d'entreprise résulte directement de la réforme de la taxe professionnelle improvisée il y a quelques années. Outre qu'elle fut très coûteuse pour nos finances publiques, et que la France a dû emprunter cette année 5 milliards d'euros pour en assurer le financement, cette réforme a également eu pour conséquence de mettre dans une situation délicate ces chefs d'entreprise, qui doivent, au titre de la cotisation foncière minimale des entreprises, acquitter des sommes que beaucoup d'entre eux ne peuvent verser.

Pour autant, vous n'êtes pas sans savoir que les collectivités locales ont décidé de leur côté de relever le niveau de cette cotisation foncière dans des proportions dont elles n'ont pas parfaitement mesuré les conséquences sur ces entreprises.

C'est la raison pour laquelle le Gouvernement se propose de soumettre au Parlement par voie d'amendement une disposition qui, dans le respect de la libre administration communale et si la représentation nationale en est d'accord, rendrait à ces collectivités la possibilité de revenir sur des délibérations déjà prises.



En attendant, le Gouvernement est naturellement prêt à accorder tous les délais de paiement qu'il faudrait, le temps que les élus locaux prennent les décisions qui s'imposent. Je suis certain que chacun le fera avec à la fois un grand sens des responsabilités pour les finances de sa collectivité et le souci de l'avenir de ces entreprises.

C.1.2. Travaux des commissions

Rien vous concernant

C.1.3. Questions parlementaires

Questions sans réponse

- Taxe sur les salaires

Question N° : 10623	de M. Jean-Jacques Urvoas (Socialiste, républicain et citoyen - Finistère)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances Ministère attributaire > Économie et finances		
Rubrique > impôts et taxes Tête d'analyse > taxe sur les salaires Analyse > statistiques. impacts		
Question publiée au JO le : 20/11/2012 page : 6616		
<p>M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la taxe sur les salaires telle qu'elle est définie à l'article 231 du code général des impôts. Elle est due par les employeurs qui ne sont pas soumis à la TVA sur la totalité de leur chiffre d'affaires, et calculée sur les rémunérations versées au cours de l'année par application d'un barème progressif dont le taux représente de 4,25 % à 13,60 % du montant annuel du salaire brut. Il lui demande quels sont les secteurs d'activité concernés par cette contribution et ce qu'elle rapporte annuellement à l'État. Surtout, il souhaiterait connaître son sentiment sur la cohérence d'un prélèvement dont il semble qu'il pénalise injustement l'emploi en alourdissant inconsidérément le coût du travail dans les entreprises auxquelles il s'applique. Il l'interroge dès lors sur l'opportunité de supprimer cette taxe en lui substituant le cas échéant un impôt moins dommageable pour l'activité économique.</p>		

- Compétitivité / imposition

Question N° : 10620	de M. Alain Marty (Union pour un Mouvement Populaire - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances Ministère attributaire > Économie et finances		
Rubrique > impôts et taxes Tête d'analyse > politique fiscale Analyse > entreprises. revendications		
Question publiée au JO le : 20/11/2012 page : 6616		
<p>M. Alain Marty attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les conséquences du projet de loi de finances pour 2013 et du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2013 sur</p>		



l'entrepreneuriat et la compétitivité des entreprises. En effet, les adhérents du Medef, principal syndicat représentant les employeurs, dénoncent l'évolution de notre fiscalité qui pourrait s'avérer bloquante pour la création et la cession des entreprises. En Europe, la fiscalité maximale actuellement attachée aux plus-values de cessions est de 21 % en Espagne, 28 % au Royaume-uni, 26,4 % en Allemagne et de 34,5 % en France. Le projet de loi de finances pour 2013 du Gouvernement prévoit de relever ce seuil à 58,2 % la fiscalisation maximale. Ceci en ferait ainsi le taux le plus élevé des principaux pays européens avec 80 % de hausse. Certains analystes prévoient qu'elle pourrait, selon les cas, grimper jusqu'à 62,2 %. Quant à la rétroactivité rattachée à ce dispositif, elle est inique et serait parfaitement intolérable. Le système d'abattement progressif sur douze ans ne compensera pas un impact aussi important. Par conséquent, et ce afin de maintenir la compétitivité des entreprises françaises, il lui demande la suppression de toute rétroactivité, un abattement de 40 % sur toute plus-value, ainsi que l'exonération des plus-values de cessions au-delà de huit ans, afin d'inciter au placement de l'épargne dans les entreprises et pour maintenir la compétitivité des entreprises françaises. Supprimer le prélèvement forfaitaire libératoire va fragiliser les TPE-PME dont le dirigeant n'a pas d'autre rémunération que le dividende. Limiter la déductibilité des intérêts d'emprunts rendra plus difficile l'accès au financement de tout investissement futur. Il lui demande de tout faire pour que le PLF et le PLFSS pour l'année 2013 ne paralysent pas l'entrepreneuriat en France ainsi que la compétitivité, et à travers eux le retour à l'emploi de nos concitoyens dans une situation de crise.

Question N° :
10406

de **M. Marc Le Fur** (Union pour un Mouvement Populaire - Côtes-d'Armor)

Question écrite

Ministère interrogé > Économie et finances Ministère attributaire > Économie et finances

Rubrique >
entreprises

Tête d'analyse > politique et
réglementation

Analyse > compétitivité. charges fiscales et
sociales

Question publiée au JO le : **20/11/2012** page : **6614**

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la compétitivité de la France. Alors que le rapport Gallois suggère un choc de compétitivité destiné à relancer la croissance et la production en France, il apparaît clairement que nos entreprises sont confrontées à un accroissement de leur taux de prélèvement obligatoire. Les entreprises françaises doivent en supporter : la taxe sur les facteurs de production, la cotisation foncière des entreprises (CFE), la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux, les taxes des chambres consulaires, la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S), les taxes foncières, la taxe sur les salaires des sociétés, le versement transport, les taxes d'apprentissage, les taxes de formation, l'IFA, le 1 % logement, la taxe sur les véhicules de société, les droits d'enregistrement, la taxe sur les surfaces commerciales, la TGAP. En 2011 les entreprises ont ainsi dû supporter 72,81 milliards de prélèvements obligatoires, soit une hausse de 7,9 %. Les taxes les plus importantes sont la CVA (14,7 milliards d'euros en 2011), les taxes foncières (10,4 milliards d'euros en 2011), la CFE (6,3 milliards d'euros en 2011), le versement transport (6 milliards d'euros en 2011), les taxes sur la formation (5,2 milliards d'euros en 2011) et la C3S (5,2 milliards d'euros en 2011). Selon l'OCDE notre pays comptait, en 2009, 212 prélèvements obligatoires. Le Conseil des prélèvements obligatoires note qu'en 2006 les seuls impôts sur la production, hors cotisations sociales représentaient plus de 3 % du PIB, contre moins de 2 % aux États unis d'Amérique et au Royaume-uni et moins de 1 % au Danemark, en Allemagne ou en Espagne. Il lui demande si, dans le cadre de la volonté du Gouvernement de restaurer la situation, le Gouvernement entend réaliser un audit des prélèvements supportés par les entreprises et mettre en œuvre une politique de réduction de ces prélèvements afin de soutenir nos entreprises.



--

Question N° : 10407	de M. Henri Jibrayel (Socialiste, républicain et citoyen - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances Ministère attributaire > Économie et finances		
Rubrique > entreprises Tête d'analyse > politique et réglementation Analyse > compétitivité. perspectives		
Question publiée au JO le : 20/11/2012 page : 6614		
<p>M. Henri Jibrayel interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. Le rapport Gallois a établi de manière incontestable la catastrophe qu'a été pour la France, durant ces dix dernières années, la gestion de la précédente majorité. La part de l'industrie dans la valeur ajoutée totale a diminué de 50 %. Le solde de la balance commerciale est passé d'un excédent de 3,5 milliards d'euros en 2002 à un déficit de 71,2 milliards d'euros en 2011. Le pacte permet une avancée en matière de compétitivité hors coût : réforme du système bancaire, création de la banque publique d'investissement pour orienter les financements vers les entreprises; stratégies de filières pour développer des coopérations ; amélioration de la formation ; stabilisation et simplification du cadre réglementaire. Pour la compétitivité-prix, le Gouvernement propose un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi d'un montant de 20 milliards d'euros. Il lui demande comment, puisqu'aucune mesure de conditionnalité des aides aux entreprises n'est prévue à ce stade, garantir que les crédits d'impôt seront utilisés pour investir, monter en gamme ou embaucher.</p>		

Question N° : 10408	de M. Henri Jibrayel (Socialiste, républicain et citoyen - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances Ministère attributaire > Économie et finances		
Rubrique > entreprises Tête d'analyse > politique et réglementation Analyse > compétitivité. perspectives		
Question publiée au JO le : 20/11/2012 page : 6614		
<p>M. Henri Jibrayel attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. Le rapport Gallois a établi de manière incontestable la catastrophe qu'a été pour la France, durant ces dix dernières années, la gestion de la précédente majorité. La part de l'industrie dans la valeur ajoutée totale a diminué de 50 %. Le solde de la balance commerciale est passé d'un excédent de 3,5 milliards d'euros en 2002 à un déficit de 71,2 milliards d'euros en 2011. Le pacte permet une avancée en matière de compétitivité hors coût : réforme du système bancaire, création de la banque publique d'investissement pour orienter les financements vers les entreprises; stratégies de filières pour développer des coopérations; amélioration de la formation; stabilisation et simplification du cadre réglementaire. Pour la compétitivité prix, le Gouvernement propose un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi d'un montant de 20 milliards d'euros. Il lui demande les délais escomptés par le Gouvernement pour que les effets du pacte national</p>		



pour la croissance, la compétitivité et l'emploi se fassent ressentir positivement sur l'économie nationale.

C.1.4. Propositions de loi

Rien vous concernant

C.2. Travaux du Sénat



C.2.1. Travaux en Séance publique

- Jeudi 22 Novembre

- Suite de la discussion du Projet de loi de finances pour 2013, adopté par l'Assemblée nationale ([compte-rendu](#))

- Vendredi 23 Novembre

- Suite de la discussion du Projet de loi de finances pour 2013 ([compte-rendu](#))

C.2.2. Travaux des commissions

- Mercredi 21 Novembre

- Audition de Michel Sapin, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, par la commission des affaires sociales ([compte-rendu](#))

- Vendredi 23 Novembre :

- Examen des amendements de la première partie du PLF par la commission des finances ([compte-rendu](#))

C.2.3. Questions parlementaires

Rien vous concernant

C.2.4. Propositions de loi

Rien vous concernant